

COMMUNE
DE
BERNWILLER



TRAIT
D'UNION



JUILLET
2025

ISSN 2681-4579



SPECIAL MAISON
JEAN-JACQUES HENNER



SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	PAGE 04
CONSEIL MUNICIPAL	PAGES 05 À 07
URBANISME	PAGE 08
ETAT CIVIL	PAGES 09 ET 10
LES COULISSES DE L'ÉCOLE	PAGE 11
VIE ASSOCIATIVE	PAGES 12 À 17
SPECIAL MAISON HENNER	PAGES 18 À 21
VIE DE LA COMMUNE	PAGE 22
MISE À L'HONNEUR	PAGES 23 ET 24
INFORMATIONS DIVERSES	PAGES 25 ET 26
RECETTES	PAGE 27
DIVERS	PAGE 28

Bonne lecture

BULLETIN MUNICIPAL DE BERNWILLER
JUILLET 2025
 Diffusion gratuite à tous les foyers de la commune
 Tirage : 520 exemplaires
 Impression : IM'SERSON

RESTEZ INFORMÉS
<https://ammertzwiller-bernwiller.fr>
 Actualités
 Trait d'union téléchargeable
 Délibération du Conseil Municipal

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE





Chères concitoyennes, chers concitoyens,

À l'issue du premier semestre 2025, il est temps de revenir sur les événements marquants qui ont concerné notre village.

Projet de zone industrielle à Carspach

La question de la relance de la liaison Altkirch, Mulhouse > Burnhaupt, désormais reconnue d'utilité publique, semble aujourd'hui stagner. En parallèle, un article de presse annonçant la création d'une zone industrielle à Carspach a suscité des réactions parmi les maires des communes concernées : Hochstatt, Froeningen, Spechbach et Bernwiller. Ensemble, nous avons exprimé nos inquiétudes, notamment sur l'augmentation du trafic que ce projet pourrait générer, au travers d'une lettre et avons été reçus le 7 mars par les responsables de la CEA, en présence de son président, M. Bierry, qui nous a apporté des précisions sur l'état du dossier et fait un point sur la situation. Actuellement, des études de terrain sont menées (analyses de sol, présence d'espèces protégées, etc.), mais de nombreux obstacles subsistent, notamment la question des surfaces à compenser et la recherche de solutions alternatives. Tous ces points ont été confirmés lors de la réunion des Maires du Sundgau en juin dernier.

Réhabilitation de la maison Henner

L'un des grands événements marquant de ce premier semestre a été la fin des travaux de réhabilitation de la maison Henner, commencés fin 2023. L'inauguration, organisée le 28 juin, a été couronnée de succès. Je voudrais remercier toutes celles et ceux, qui, de près ou de loin, ont contribué de faire de ce projet ambitieux, une belle REUSSITE. Grâce à la mobilisation de toutes et tous, la maison bénéficie désormais d'un nouveau départ, tout en conservant les traces de son illustre propriétaire. Malgré quelques imprévus, l'enveloppe budgétaire a pu être respectée.

Actualité des écoles

En juin, l'annonce de la fermeture d'une classe a été difficile à recevoir. Malgré les efforts déployés pour proposer une garde dès 7h le matin, une restauration à midi et un accueil périscolaire le soir, nous n'arrivons pas à maintenir un effectif d'enfants suffisant pour garder nos classes ouvertes. Nous avons sollicité un recomptage à la rentrée de septembre, dans l'espoir que de nouveaux enfants (et par-là même de nouveaux élèves) arriveront durant l'été, notamment grâce à l'emménagement de nouvelles familles. Ce sujet demeure au centre de nos préoccupations.

Le Conseil Municipal et moi-même restons engagés et attentifs à l'évolution de ces dossiers importants pour l'avenir de notre village et

vous souhaitons de passer un bel été avec vos proches et vos amis.

Patrick BAUR
Maire de Bernwiller

Résumé de la séance du 24 mars 2025

Approbation du Compte Financier Unique du Budget annexe Foret 2024

	CA 2024
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024	65 191,98
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024	66 076,14
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2024	884,16
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2023	34 661,93
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	65 191,98
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	100 738,07
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2024	35 546,09
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 554,62
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 240,80
EXCEDENT INVESTISSEMENT 2024	1 686,18
RESULTAT INVESTISSEMENT 2023	3 240,80
DEFICIT TOTAL 2024	1 554,62
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	33 991,47

Affectation du résultat 2024 du Budget Annexe Foret

Approbation du compte financier de l'exercice 2024 et constatant que ce compte financier fait apparaître un excédent d'exploitation de **35 546,09 €** et un déficit d'investissement de **1 554,62 €**.

Le montant de **33 991,47 €** en section de fonctionnement et le montant de **1 554,62 €** en section d'investissement du Budget Primitif 2025.

Budget Primitif 2025 Budget Annexe Foret

BUDGET PRIMITIF 2025 FORET	
Dépenses de fonctionnement	86 000,00
Recettes de fonctionnement	86 000,00
Dépenses d'investissement	7 300,00
Recettes d'investissement	7 300,00

ONF : Programmes des travaux 2025

Approbation des états prévisionnels ainsi que les répartitions des coupes entre bois façonnés et bois sur pieds.

Approbation du Compte Financier Unique du Budget annexe Réseau de chaleur 2024

	CA 2024
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024	208 668,63
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024	186 563,14
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT 2024	-22 105,49
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2023	108 353,79
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024	84 213,76
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024	89 264,14
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2024	5 050,38
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2023	16 349,39
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	208 668,63
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	294 916,93
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2024	86 248,30
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	84 213,76
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	105 613,53
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2024	21 399,77
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	107 648,07

Affectation du résultat 2024 du Budget Annexe Réseau de chaleur

Approbation du compte financier de l'exercice 2024 et constatant que ce compte financier fait apparaître un excédent d'exploitation de **86 248,30 €** et un excédent d'investissement de **21 399,77 €**.

Le montant de **86 248,30 €** en section de fonctionnement ; et le montant de **21 399,77 €** en section d'investissement.

Fixation du prix du miscanthus

Fixation du montant de la tonne de matière sèche de miscanthus au prix de 120,00 €/TMS à partir de l'année 2025.

Budget Primitif 2025 Budget Annexe Réseau de chaleur

BUDGET PRIMITIF 2025 RESEAU CHALEUR	
Dépenses de fonctionnement	267 500,00
Recettes de fonctionnement	267 500,00
Dépenses d'investissement	478 100,00
Recettes d'investissement	478 100,00

Mise en place d'une chaudière biomasse à Ammertzwiller

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET

Précision : montants H.T. en €

DÉPENSES (1)	MONTANT	RESSOURCES	MONTANT	%
		Aides publiques :		
Maitre d'œuvre	30 000	Etat DETR	60 000	20,00 %
Dépose installation existante	10 500	État – CEE	15 000	5,00 %
Chaudière	207 500	Région – Climaxion	130 500	43,50 %
Réseau de distribution	30 500			
Télégestion	5 500			
Travaux divers	16 000			
		Sous-total Aides publiques	205 500	68,50 %
		Auto-financement		
		- Fonds propres	15 000	
		- Emprunt	79 500	
		sous-total	94 500	31,50 %
TOTAL	300 000	TOTAL :	300 000	100,00 %

Approbation du plan de financement présenté et accord de principe quant à la réalisation des travaux.

Approbation du Compte Financier Unique du Budget Général de la Commune 2024

	CA 2024
DEPENSES TOTALES FONCTIONNEMENT	695 378,67
RECETTES FONCTIONNEMENT	814 524,49
EXCEDENT 2024	119 145,82
EXCEDENT REPORTE	342 212,41
RECETTES TOTALES FONCTIONNEMENT	461 358,23
DEPENSES INVESTISSEMENT	1 620 900,29
RECETTES TOTALES INVESTISSEMENT	1 836 909,96
EXCEDENT INVESTISSEMENT	216 009,67
DEFICIT REPORTE 2023	181 152,62
RECETTES TOTALES D'INVESTISSEMENT	34 857,05
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	695 378,67
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 156 736,90
EXCEDENT FONCTIONNEMENT	461 358,23
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 802 052,91
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 836 909,96
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	34 857,05
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	496 215,28

Affectation du résultat 2024 du Budget Général de la Commune

Approbation du compte financier de l'exercice 2024 et constatant que ce compte financier fait apparaître un excédent de fonctionnement de **461 358,23 €** et un excédent d'investissement de **34 857,05 €**.

Le montant de **461 358,23 €** en section de fonctionnement et le montant de **34 857,05 €** en section d'investissement du Budget Primitif 2025.

Fixation des Taux d'Imposition 2025

Maintien des taux comme suit :

- taxe d'habitation : 14,92 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 24.27 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60.77 %

Le coefficient de variation proportionnelle retenu est de 1,00000000.

Affectation des subventions aux associations

Modification durée amortissement

Création d'un système de vidéosurveillance

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET

Précision : montants H.T. en €

DÉPENSES (1)	MONTANT	RESSOURCES	MONTANT	%
		Aides publiques :		
SPARTE	89 800	Etat DETR	85 000	56,27 %
ROSACE	51 250	État – FIPDR	8 500	5,63 %
Travaux génie civile	10 000	Région – Soutien des collectivités aux usages numériques	27 000	17,87 %
		Sous-total Aides publiques	120 500	79,77 %
		Auto-financement		
		-Fonds propres	30 550	20,23 %
		sous-total	30 550	20,23 %
TOTAL	151 050	TOTAL :	151 050	100,00 %

Approbation du plan de financement présenté et accord de principe quant à la réalisation des travaux.

Budget Primitif 2025 Budget Général

BUDGET PRIMITIF GENERAL 2025	
Dépenses de fonctionnement	1 183 500,00
Recettes de fonctionnement	1 183 500,00
Dépenses d'investissement	1 457 400,00
Recettes d'investissement	1 457 400,00

Protection sociale complémentaire – mandatement du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Haut-Rhin pour engager le dialogue social en vue de conclure un accord collectif local en matière de prévoyance.

Mandat donné au CDG 68 afin de mener pour son compte, dans le cadre d'un accord de méthode, une négociation avec des représentants des employeurs publics territoriaux et les organisations syndicales représentatives auprès des comités sociaux territoriaux des collectivités et établissements affiliés, en vue d'aboutir à la conclusion d'un accord collectif local.

Protection sociale complémentaire – approbation de l'accord collectif local prévoyance et participation à la procédure de marché public pour la passation d'une convention de participation prévoyance

Approbation l'accord collectif local relatif à la protection sociale complémentaire Prévoyance pour les collectivités territoriales et établissements publics affiliés au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin signé le 7 février 2025.

Rapport sur le prix et la qualité du service public de de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2023

Acquisition Matériel

Acquisition d'un four pour un montant de 304,16 € H.

Réhabilitation maison Henner – avenant n°1 – lot 12 Peinture intérieure

L'avenant concerne la pose d'un enduit à la chaux.

LOT 12 Peinture Intérieure

MSP Peinture

Montant du marché : 42 485,69 H.T.
Montant de l'avenant n°1 : 2 820,00 H.T.

Nouveau montant du marché : 45 305,69 H.T.

Le montant du 1^{er} avenant correspond à une augmentation d'environ 6,64 %.

Réhabilitation maison Henner – avenant n°2 – lot 06 Serrurerie

L'avenant concerne la pose d'un séparatif supplémentaire au RDC ainsi que la pose d'une porte barreaudée sous l'escalier de l'entrée principale.

LOT 06 Serrurerie
Ferronnerie d'Art MARY

Montant du marché : 119 860,80 H.T.
Montant de l'avenant n°1 : 2 860,00 H.T.
Montant de l'avenant n°2 : 4 151,00 H.T.

Nouveau montant du marché : 126 871,80 H.T.

Le montant du 2^{ème} avenant correspond à une augmentation d'environ 3,46 %.

Recensement population 2025 – Nomination agents recenseurs - Avenant

CAF – Dossier Demande Aide Maison Henner

Participation financière sur l'Espace de Vie Sociale mis en place par l'association Epiquoi? qui fait l'objet de l'agrément par la CAF.

Mise à disposition des locaux à l'association Epiquoi? leur permettant de mettre en place cet Espace de Vie Sociale.

La commune décide de se doter d'un dispositif d'action sociale de qualité permettant de renforcer la reconnaissance de ses salariés et l'attractivité de la collectivité, et à cet effet de mettre en place une Action Sociale en faveur du personnel en adhérant au CNAS à compter du : 01/01/2025, cette adhésion étant renouvelée annuellement par tacite reconduction.

*l'intégralité des comptes rendus du conseil municipal sera consultable prochainement sur le site internet de la commune.



Permis de construire :

NÉANT

Permis de démolir :

NÉANT

Déclaration préalable :

DP 068 006 24 F0040
DEVILLE Bénédict, 6B rue des Vergers,
Container 15 m² → décision tacite de rejet

DP 068 006 24 E0041
GERGEANU Sebastian, 19A rue de Mulhouse,
Panneaux photovoltaïques → accordé

DP 068 006 24 F0042
BOUDEVIN Quentin, 26 rue Louis Werner,
Panneaux photovoltaïques → accordé

DP 068 006 25 F0001
STEMMELIN Mallory, 4 rue d'Ammertwiller,
Fenêtre de toiture / ravalement de façade /
remplacement des fenêtres → accordé

DP 068 006 25 E0002
TURCONI Hervé, 25 rue de Mulhouse,
Piscine → accordé

DP 068 006 25 E0003
VITT Serge, 32 rue de Mulhouse
Panneaux photovoltaïques → accordé

DP 068 006 25 E0004
MONNIER Damien, 17 rue des Cordiers
Panneaux photovoltaïques → accordé

DP 068 006 25 F0005
RIBSTEIN Emma, 15 rue Louis Werner
Vélux → en cours

DP 068 006 25 E0006
FRICK Frédéric, 33 rue de la Forêt
Piscine → accordé

Certificat d'urbanisme :

CUa 068 006 24 F0014
SELARL NOT'ACT, Lieu-dit Kleinfeld

CUa 068 006 24 F0015
SCP BAUER & MENDEL, 7 rue Jean-Jacques
Henner

CUb 068 006 25 E0001
GRASSER Victor 10A rue Louis Werner

CUa 068 006 25 E0002
Me CHOLLEY Olivier, 48 rue de Mulhouse

CUa 068 006 25 E0003
SCP BAUER & MENDEL, 7 rue du 11 Juillet

CUb 068 006 25 F0004
SCHITTLY Martha, Lieu-dit Hinter Den
Niederengarten

CUa 068 006 25 F0005
Me GREY Laurent, 9 rue des Seigneurs

CUa 068 006 25 F0006
SCP COLLINET-SCHMITT, 22b rue Louis Werner



GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Un guichet numérique des autorisations d'urbanisme est mis en place pour vous permettre de déposer toutes vos demandes d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous forme numérique.

Si le dépôt sous format papier reste possible dans votre mairie, la dématérialisation présente quant à elle de multiples bénéfices :

- **Gain de temps** : un service simplifié et plus rapide, avec la possibilité de déposer son dossier en ligne, en tout lieu et à tout moment.
- **Économies et développement durable** : le dépôt de sa demande d'urbanisme en ligne est gratuit, sans aucun frais et permet de faire des économies sur l'impression papier et l'affranchissement des courriers.
- **Accessibilité et transparence** : grâce au guichet numérique et à la rubrique « Suivre mes demandes d'urbanisme », il est désormais possible de suivre l'évolution de son dossier en temps réel et en toute transparence.

Si un dossier incomplet est déposé en format numérique, les éléments complémentaires devront uniquement être transmis via le GNAU. C'est ensuite via le GNAU que devront être transmises la Déclaration d'ouverture de chantier (DOC) et la Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

MARIAGE



Johnny NOËL & Bérénice BEYER
Le 24/05/2025



Guillaume CREQUIT & Florence WEBER
Le 31/05/2025



Jérémy SENGLER & Laurie BAUR
Le 07/06/2025



PACS

Jean DENOS & Dominique ORIOL
Le 20/05/2025

Hugo BIXEL & Manon FELICE
Le 04/06/2025

La Municipalité leur adresse tous ses vœux de bonheur pour leur engagement

NAISSANCES

Victoria GRANGER née en avril, de Cyril & Cynthia

Louis PERINI né en mai, de Joffrey & Delphine

Alice MAYORAL née en juillet, de Arthur & Pauline

Lya NOEL BEYER née en juillet, de Johnny & Bérénice

Toutes nos félicitations aux parents et bienvenue aux nouveaux résidents de Bernwiller.



ÉTAT CIVIL

DECES



Madame HAUPAIX Née BAUMANN
Marie-Odile
Le 10/03/2025

Monsieur DENTZER Bernard
Le 15/05/2025

Madame GASCHY Capucine
Le 15/06/2025

Monsieur WADEL Jean-Louis
Le 10/07/2025

**Toutes nos sincères condoléances aux familles
des défunt(e)s**

GRANDS ANNIVERSAIRES

Monsieur WETZEL Henri a fêté ses 85 ans le 02
février



Madame VIDA Manuela a fêté ses 90 ans le 13
février



Monsieur ROY Roland a fêté ses 92 ans le 24
février

Monsieur EHRET Joseph a fêté ses 90 ans le
11 mars

Madame FISCHER Marie-Louise a fêté ses 97
ans le 21 mars

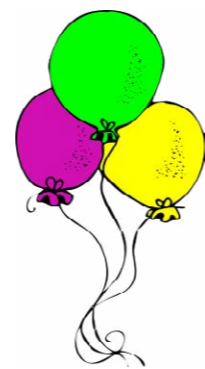
Monsieur SIMON Roland a fêté ses 85 ans le
24 mars

Monsieur LEBER Paul a fêté ses 95 ans le 10
avril



Monsieur DIETMANN Jean-Marie a fêté ses 85
ans le 10 mai

**C'est avec une grande joie que nous
souhaitons un joyeux anniversaire à nos
aîné(e)s.**



LES COULISSES DE L'ÉCOLE



Sortie Ramdam

Le lundi 24 mars 2025, toutes les classes de l'école sont allées au festival RAMDAM pour présenter leurs œuvres d'art sur le thème de la forêt. Nous, les CM1/CM2 avons fait un arbre avec plusieurs sortes de fleurs multicolores en origami, en peinture, au feutre et quelques-unes dessinées à la main. Nous nous sommes inspirés du livre : Un arbre une histoire. Il y avait deux spectacles pour chaque groupe. Une histoire parlait d'Astérix, une autre parlait de fées et les élèves ont fait des bricolages. Amalya et Emilie.



Les élèves du CE2 /CE1 se sont inspirés d'un livre de fées pour faire leur invention. Leur création a été faite avec des feuilles, du carton, des éléments naturels, des photos et des ficelles. Ils ont mis 1 mois et 3 semaines pour la faire. Pendant la sortie, ils ont fait des fleurs en carton puis ils ont fait un atelier d'Astérix et Obélix. Cette sortie leur a beaucoup plu.

Giulia et Lindsay

Maison de la Nature des CP CE1

Les CP-CE1 sont allés à la Maison de la Nature, le lundi 28 avril et le lundi 3 février. Ils ont fait plusieurs activités : ils ont mimé des animaux, ils sont allés à la chasse aux traces et indices, ils ont joué aux écureuils et ont caché des noix. Ils ont observé des oiseaux. Ils ont trouvé une belle crotte de fouine. Ils ont retenu les critères qui définissent les mammifères et ont dessiné des oiseaux. Ils ont appris beaucoup de choses et ont beaucoup aimé cette sortie.

Quentin et Louise

Le 5 juin, Les CM1/CM2 avaient un animateur de la Maison de la Nature dans leur classe. Ils sont allés en forêt pour chercher des empreintes. Ils ont observé des empreintes de chevreuil.

Fabien leur a appris plein de choses sur les mammifères : les chevreuils, les sangliers, les renards. Ils ont adoré découvrir des traces d'animaux : la moquette et la couchette du chevreuil, les terriers de blaireaux, la souille du sanglier...

Ils ont trouvé plein de choses intéressantes et ils ont même vu une chenille et une grenouille.

Lola et Hanaë



La kermesse

La kermesse s'est déroulée le 28 juin à Bernwiller. Au début de la fête, il y a eu l'inauguration de la maison Henner. Dans la maison Henner, il y a une friperie, une bibliothèque, une épicerie, un four à pain et un escape game sur Jean-Jacques Henner. La fête a commencé avec les enfants qui ont présenté un flash mob puis ils ont chanté « Ma forêt ». Toute l'école s'est entraînée pour bien réussir la danse et les chants. Ensuite les enfants ont fait de nombreux jeux sur le thème de la forêt.

Jules et Nathanaël F





Chers parents, amis et soutiens de l'association,

Le dimanche 2 mars 2025, Les Enfants d'Abord a organisé son premier grand loto... et ce fut un vrai succès !

Vous avez été nombreux à répondre présents, dans une ambiance à la fois festive et bienveillante. Grâce à vous, cette journée restera un moment fort de notre année associative !



Des gagnants et des sourires

Les participants ont eu la joie de repartir avec de très beaux lots : bons d'achat, paniers garnis, jeux pour enfants, et même quelques surprises inattendues. Le tout dans une atmosphère remplie de bonne humeur et de rires !



Une pause gourmande bien méritée

Notre buvette a fait des heureux ! Un immense merci à tous ceux qui ont contribué avec leurs gâteaux maison, les crêpes et leur aide précieuse tout au long de la journée.



Nicolas TERREAUX
Président de l'association Les enfants d'abord



Une action qui a du sens

Au-delà du jeu, ce loto a permis de récolter des fonds pour financer nos futurs projets en faveur des enfants : sorties éducatives, matériel pédagogique, activités culturelles... Votre présence fait toute la différence.



MERCI !

Merci aux bénévoles, aux partenaires, aux donateurs de lots, et bien sûr à chaque participant pour votre générosité, votre bonne humeur et votre soutien.



Et maintenant ?

On se donne rendez-vous l'année prochaine pour une deuxième édition encore plus belle... et encore plus de cartons gagnants !



Et bien sûr ne manquez pas notre vente de vin, de fromage, d'agrumes qui sont toujours autant appréciés

Avec toute notre gratitude,
L'équipe de l'association Les Enfants d'Abord



Donneurs de sang « Balschwiller et Environs »

Chacun d'entre nous connaît certainement une personne qui a bénéficié d'un don de sang qui a contribué à sa guérison.

Sachez qu'une personne perfusée ne peut pas actuellement devenir donneur. Il faut donc y penser avant ! Un petit temps donné est si important pour sauver une vie !

Ce geste anonyme et bénévole restera essentiel, car aucun produit chimique ne peut jusqu'à présent, remplacer « ce courant de vie » indispensable aux malades ou accidentés.

Venez nous rejoindre lors des prochaines collectes qui auront lieu

♥ Jeudi 06 novembre à HAGENBACH où une surprise vous attendra !



Bonjour à toutes et tous.

Notre 40ème ESELFASCHT s'est déroulé le weekend du 14 au 15 juin 2025.

Merci d'être venus pour cette soirée du samedi 14 juin, accompagnés de musique, tartes flambées, casse-croustes, buvette et du dimanche 15 juin pour nos traditionnelles carpes frites suivies d'une après-midi dansante et de diverses animations pour les enfants.

Malheureusement la météo n'étant pas de la partie (vigilance orange), nous avons dû évacuer tous les convives dans l'après-midi.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour la 41ème édition.

Merci à vous d'être venus si nombreux. Portez-vous bien.



Des promenades à dos d'âne ce week-end. Photo F.C.



laissez libre cours
à votre créativité !

Vous aimez peindre, dessiner, crocheter, broder, coudre ou photographier ? Vous avez une sensibilité artistique et l'envie de créer dans une ambiance conviviale ? Alors l'association **RENC'ARTS**, implantée dans le village depuis 14 ans, est faite pour vous!

Chacun vient avec son propre matériel, ses idées, et partage un moment de création en toute simplicité. L'année est également rythmée par des sorties culturelles (musées, jardins...) et des balades dans la nature, sources d'inspiration pour tous.

En juin 2026, les membres auront le plaisir de présenter leurs œuvres lors d'une exposition sur le thème « **Le temps d'un rêve** ».

Grande nouveauté cette année : à partir de la rentrée de septembre, nous aurons la joie de nous retrouver dans la **maison HENNER**, tout juste rénovée. C'est dans l'atelier même de Jean-Jacques Henner que nous installerons notre espace de création... Un lieu chargé d'histoire, propice à l'inspiration !

Nous vous attendons nombreux à partir du **15 septembre**, pour une reprise créative, après un été reposant et ressourçant.

Envie d'en savoir plus ? Contactez-nous, nous serons ravis de vous renseigner !

LIEU : maison HENNER

PERIODICITE : le lundi (sauf pendant les vacances scolaires)

HORAIRE : 19H30- 21H30

COTISATION ANNUELLE : 30 €

RENSEIGNEMENTS : Marie-France KUEHN 07-81-08-81-94

Nadia RAUSCHER 06-70-90-60-93



photos de l'expo RENC'ARTS de juin 2024 sur le thème "l'art et les mots"



ALTABURAFASCHT

Chers villageois et villageoises,

C'est avec une immense joie que, en tant que co-présidents nous vous annonçons que notre fête de village sur le thème des paysans aura lieu le samedi 13 et le dimanche 14 septembre .

Nous sommes très heureux de pouvoir partager avec vous ce merveilleux week-end festif, placé sous le signe de la convivialité, de la tradition et du patrimoine rural. C'est l'occasion idéale de se retrouver, de rire ensemble et de se replonger dans les souvenirs d'autrefois.

Nous tenons à adresser un immense merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leur cœur pour faire de cet évènement une belle réussite. Sans vous, rien de tout cela ne serait possible !

Le programme s'annonce riche en émotions et en découvertes :

- Le samedi, place à la fête par notre bal populaire où nous espérons vous voir nombreux sur la piste de danse.

- Le dimanche ne manquez pas le grand défilé de chars et l'exposition d'anciens tracteurs, un vrai retour dans le temps qui ravira petits et grands. Sans oublier notre marché paysan.

Merci à toutes et à tous pour votre présence, votre bonne humeur et votre attachement à la vie de notre village. Ensemble, faisons de cette fête un moment inoubliable.

Bonne vacances,
rendez-vous en
septembre.



**Les Co-présidents
Bertrand, Emmanuel,
Pierre-Paul et Jessica**



Dimanche 25 mai 2025 :

Dernière ouverture Epiquoi à l'ancienne mairie de Bernwiller.

Jeudi 29 mai 2025 :

L'équipe d'Epiquoi Lire a démarré le déménagement de la boîte à livre géante en direction de la Maison Henner.




Samedi 8 juin 2025 :

Journée de déménagement du reste de la Maison Henner avec réalisation des finitions pour vous accueillir parfaitement.



Vendredi 13 juin 2025 :

Tout est prêt pour vous accueillir pour notre première ouverture au public !

Une première ouverture qui restera gravée dans nos cœurs 



Samedi 28 juin 2025 :

Inauguration de la Maison Henner










PLANNING

- les 25 et 27 juillet 2025
FERME EN AOUT
- Les 5 et 7 septembre 2025
- Les 19 et 21 septembre 2025
- Les 3 et 5 octobre 2025
- Les 17 et 19 octobre 2025
- Les 7 et 9 novembre 2025
- Les 21 et 23 novembre 2025
- Les 5 et 7 décembre 2025
- Les 19 et 21 décembre 2025

OUVERTURE DE L'ÉPICERIE

l'épiquoi?

📅 LES VENDREDIS * ⌚ 16H15 À 19H

📅 LES DIMANCHES * ⌚ 09H À 12H

*Selon planning ci-contre

📅 TOUS LES MERCREDIS ET VENDREDIS (16H15 A 18H30)

📅 DIMANCHES D'OUVERTURE DE L'ÉPICERIE

<https://epiquoi.home.blog/>

🔗 Pour plus d'informations, suivez-nous sur le blog, Facebook et Instagram



l'épiquoi ?

l'espace des possibles et des idées

Faisons germer les échanges.
Cultivons nos savoir-faire.
Récoltons les idées.

Imprimé par l'association, ne pas jeter sur la voie publique

Merci à tous pour votre présence, votre soutien.
Cette maison, c'est la maison de tous !

Vous voulez rejoindre l'association epiquoi ?
Vous pouvez nous envoyer un mail à epiquoi68@gmail.fr ou vous rendre sur le blog epiquoi.home.blog

L'assemblée générale Epiquoi ? aura lieu :
le dimanche 28 septembre 2025 (plus de renseignements prochainement)

Pause estivale après ces mois mouvementés, on reprend à la rentrée 2025-2026 !

On vous souhaite de passer un bel été



AMMERTZWILLER

FETE de la MOISSON

Erntedankfest



Repas paroissial, solidarité et partage nous réuniront
le dimanche 24 août 2025
pour cette
45^{ème} édition

Au programme :

- 10h : Célébration de l'Eucharistie
- 12h : Déjeuner sur le plateau sportif à Ammertzwiller
Jambon chaud – Frites – Salade – Fromage – Dessert – Café
au prix de 19 Euros (9 Euros jusqu'à 12 ans).

Cette année la Fête de la Moisson d'Ammertzwiller a choisi d'associer :
« LES ENFANTS DU MEKONG »

Cette association se consacre à l'éducation d'enfants provenant de familles très défavorisées et à des projets de développement durable liés à la protection de l'enfance et à la scolarité dans les pays d'Asie du Sud-Est. La responsable de l'antenne haut-rhinoise présentera ses initiatives, notamment en Birmanie, récemment affectée par un typhon et un séisme, et en proie à une guerre civile depuis le coup d'État militaire de 2021.

L'après-midi sera agrémentée par une très belle tombola.
La Fête de la Moisson a toujours été symbolisée par le partage du pain. Vous aurez donc la possibilité d'acheter du pain paysan. Nous proposerons également la vente de pâtisserie notamment la traditionnelle tarte de Linz et des petits gâteaux (Bredala). **Pour cela, nous serions heureux d'accueillir le produit de nouveaux talents. Un grand merci d'avance.**

Merci de participer nombreux à cette journée de rencontre et d'amitié.



📞 Inscriptions pour le repas auprès de :

- Michel Biechlin : 03 89 25 91 07 / 06 23 61 67 46
- Marie Thérèse Hinderer : 06 81 82 62 10

Les personnes qui le souhaitent pourront récupérer leur ticket « repas » le samedi 23 août entre 17h et 18h sous le chapiteau.

De la réhabilitation à l'inauguration



Un projet ambitieux lancé en mars 2023

La maison Jean-Jacques Henner a fait l'objet d'un projet de réhabilitation ambitieux lancé en mars 2023. Cet édifice historique nécessitait des travaux de restauration minutieux pour préserver son charme d'antan, garder la trace de son illustre propriétaire et le mettre en valeur pour les générations futures.

Le 5 mars 2023, la Commune et les bénévoles de l'association HENNER HISLA organisaient le lancement de la souscription populaire pour le projet de rénovation de la Maison de Jean-Jacques Henner.

Quelle meilleure date que celle du jour anniversaire du célèbre peintre !

Les objectifs de cette journée étaient multiples :

- faire connaître le projet au plus grand nombre de personnes
- parler et faire parler de Jean-Jacques HENNER en ce jour d'anniversaire de naissance du peintre
- partager un moment de convivialité
- la création d'un lieu de vie, de rencontres et de partages intergénérationnels



Objectifs de la réhabilitation

Le projet visait à restaurer l'authenticité de la maison tout en intégrant des éléments modernes pour répondre aux normes actuelles de confort et de sécurité. Cela incluait la réparation des structures porteuses, la restauration des façades, ainsi que la rénovation intérieure pour recréer l'atmosphère du XIXe siècle, époque à laquelle Jean-Jacques Henner y résidait.

Les travaux commencent !

Après avoir complètement vidé la maison lors de la journée citoyenne du 15 avril 2023, la réhabilitation a commencé par le désamiantage et le curage.

La dépose intégrale des planchers du 1er et 2ème étage a permis de montrer le volume exceptionnel de cette bâtisse.

Le premier coup de pelle a été donné le 27 novembre 2023 pour le renforcement des fondations du bâtiment.

Ces travaux longs, coûteux mais indispensables pour garantir la pérennité de l'ouvrage n'empêcheront pas le charpentier de reconstituer les planchers à l'intérieur de la bâtisse en coordination avec l'entreprise qui a éradiqué la mэрule (champignon qui attaque le bois et dont la présence a été détectée dans une partie de la maison), ni au menuisier de lancer en fabrication les nouvelles fenêtres de la maison.



Le calendrier de l'opération a été un élément déterminant car la subvention FEADER (de l'Europe) qui avait été obtenue pour le projet DUMEIGE a été maintenue pour le nouveau projet, avec pour contrainte de terminer les travaux fin 2024.

Travaux de restauration

Les travaux, réalisés par des artisans pour certains, spécialisés dans la restauration du patrimoine, ont couvert de nombreux aspects. Les principales interventions ont inclus :

- Réparation des structures porteuses : Renforcement des fondations et consolidation des murs pour assurer la stabilité de l'édifice.
- Restauration des façades : Nettoyage et réparation des pierres de taille, ainsi que la réfection des enduits pour redonner aux façades leur éclat d'origine.
- Réhabilitation de la toiture : Remplacement des tuiles endommagées et isolation thermique pour améliorer l'efficacité énergétique.
- Rénovation intérieure : Restauration des fresques et des moulures, pose de nouveaux revêtements de sol, et restauration des menuiseries intérieures telles que les portes et les fenêtres.
- Modernisation des installations : Mise aux normes des réseaux électriques et de plomberie, ainsi que l'installation d'un système de chauffage moderne mais discret.





Dons et soutiens financiers

La réhabilitation de la maison Jean-Jacques Henner a été rendue possible grâce à la générosité de nombreux donateurs et au soutien financier d'institutions prestigieuses. Parmi les contributions notables, la Fondation du Patrimoine a joué un rôle crucial en mobilisant des fonds et en sensibilisant le public à l'importance de ce projet. De plus, la maison a reçu le prix Stéphane Bern, qui récompense les initiatives exemplaires en matière de préservation du patrimoine. Ce prix, accompagné d'une aide financière substantielle, a permis de compléter le budget nécessaire pour mener à bien les travaux.

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des dépenses :

- Maîtrise d'Œuvre, Bureau de Contrôle et SPS : 185 000 €HT
- Travaux : 1 675 000 €HT
- Autres frais (assistance Maîtrise d'Ouvrage, diagnostics, concessionnaires, mobilier, assurances ...) : 70 000 €HT

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des financements :

- Europe via le FEADER : 183 871,79 €
- Etat via le Fond vert : 400 000 €
- Etat via le DSIL : 77 683 €
- Région via le dispositif amélioration du cadre de vie : 170 848 €
- Région via le dispositif rénovation énergétique : 88 559,70 €
- Collectivité Européenne d'Alsace via le dispositif patrimoine : 84 548 €
- Collectivité Européenne d'Alsace via le dispositif contractualisation : 100 000 €
- Loto du patrimoine - mission Bern : 270 000 €
- Mécénat de la société Air BnB : 30 000 €
- Autres mécénats : 5 500 €
- Cagnotte en ligne Fondation du Patrimoine : 69 442 €
- Fond de compensation de la TVA : 320 000 €
- Emprunt communal : 400 000 €
- Fonds propres de la commune : 115 547,51 €



Petit rappel sur l'affectation de chaque étage et de chaque pièce :

Au sol-sol, vous trouverez le four à pain et l'échappée Game, ainsi que la friperie. Le rez-de-chaussée accueille un espace de réunion pour les associations, une boîte à livres géante, un espace ludothèque, un café littéraire et une épicerie participative. Au premier étage est mis en avant l'atelier du peintre, qui pourra accueillir des associations artistiques mais aussi être transformé en salle de réunions. Il est agrémenté d'un petit studio pour accueillir les artistes de passage.

A l'opposé de cet étage se trouve un appartement de type F3 de 75 m² et au dernier étage, 2 autres appartements de type F2 de 63 et 52 m² complètent le lieu. Ces 3 appartements contribueront à l'entretien du bâtiment.

Un nouvel écrin culturel inauguré le 28 juin 2025

Après un peu plus d'un an de travaux intensifs, la maison Jean-Jacques Henner a été inaugurée le 28 juin 2025 en présence de nombreuses personnalités locales et nationales. Plus de 200 personnes y ont assisté. Cette cérémonie a marqué la renaissance de ce lieu emblématique et le lancement d'un lieu de vie, de rencontres et de partages intergénérationnels.



Et maintenant ?

La maison réhabilitée proposera une variété d'activités et d'expositions. N'hésitez pas à venir y faire un tour aux horaires d'ouvertures. <http://epiquoi.home.blog/>

En Conclusion

La réhabilitation de la maison Jean-Jacques Henner est un exemple remarquable de préservation du patrimoine. Ce projet, lancé en mars 2023, a permis de redonner vie à un lieu chargé d'histoire, tout en offrant aux villageois et aux visiteurs un nouveau lieu de vie, de rencontres et de partage. Un lieu où l'âme du peintre Jean-Jacques Henner continue à vivre.....

► Patrimoine "Henner Hisla": métamorphose d'une maison d'artiste à Bernwiller



Datant de 1885, la maison du peintre Jean-Jacques Henner était très abîmée et a nécessité d'importants travaux de réhabilitation. Elle est désormais devenue un espace central de vie et d'échange pour les villageois. Photo: V. Voeglin

Après un an de travaux de réhabilitation, la maison Henner a été inaugurée le 28 juin 2025. Ce projet, financé par le Loto du Patrimoine et d'autres soutiens, a permis de transformer cette ancienne maison d'artiste en un lieu de vie et de partage pour les villageois. La maison, datant de 1885, a été restaurée et est désormais devenue un espace central de vie et d'échange pour les villageois. Elle est désormais devenue un espace central de vie et d'échange pour les villageois.



Elle revit : la maison Henner, où l'art de donner du sens

Après un an de travaux de réhabilitation, la maison Henner a été inaugurée le 28 juin 2025. Ce projet, financé par le Loto du Patrimoine et d'autres soutiens, a permis de transformer cette ancienne maison d'artiste en un lieu de vie et de partage pour les villageois. La maison, datant de 1885, a été restaurée et est désormais devenue un espace central de vie et d'échange pour les villageois.

«Un projet touchant», «qui coche toutes les cases»

Après un an de travaux de réhabilitation, la maison Henner a été inaugurée le 28 juin 2025. Ce projet, financé par le Loto du Patrimoine et d'autres soutiens, a permis de transformer cette ancienne maison d'artiste en un lieu de vie et de partage pour les villageois. La maison, datant de 1885, a été restaurée et est désormais devenue un espace central de vie et d'échange pour les villageois.

RECENSEMENT 2025 : REMERCIEMENTS

La municipalité remercie l'ensemble des habitants de la commune pour leur accueil et leur réponse au recensement qui s'est terminé le 15 février.

Un grand merci à nos agents recenseurs, Mme Régine FARNY, M. Philippe SCHITTLY et M. Julien KUBLER qui se sont parfaitement acquittés de cette tâche auprès de la population Bernwilleroise et à notre secrétaire de mairie, Stéphanie PARMENTIER pour sa coordination et son relais avec l'Insee.

Les chiffres officiels seront connus dans quelques mois, après validation de l'INSEE. Votre collaboration a été essentielle pour le bon déroulement du recensement qui va établir la base du nombre d'habitants de notre commune.

L'État utilise notamment ce chiffre pour calculer ce qu'il doit verser en dotation financière à notre commune tous les ans. Encore merci à tous.

VIN CHAUD

Le conseil municipal et l'association Les Décors du village vous donnent d'ores et déjà rendez-vous le 13 décembre à 17h00 pour partager une soirée conviviale autour d'un vin chaud ou d'un chocolat chaud sur la place du village de la commune déléguée d'Ammertwiller.

Le conseil de fabrique organise la 1^{ère} partie de cette manifestation par un concert de la CHORALE HARMONIE DE MULHOUSE à 16h00.

Nous vous y attendrons nombreux !



OPERATION ELSASS'PUTZ 2025

Samedi 15 mars 2025, la commune de Bernwiller a proposé à ses habitants de participer à l'opération « Elsass'Putz », une initiative de la Collectivité Européenne d'Alsace pour développer le Mieux Vivre Ensemble.

330 opérations ont été recensées dans toute l'Alsace soit une augmentation d'environ 100 évènements de plus qu'en 2024.

Sur toute l'Alsace, 54 tonnes de déchets ont été récoltées par la bonne volonté de plus de 9 000 bénévoles.

En complément les agents des routes ont apporté leur contribution sur les 6410 km de routes que compte le réseau alsacien. 48,76 tonnes de déchets ont été récoltées sur 12 029 heures de travail.

Des journées de sensibilisation ont été organisées dans 11 collèges alsaciens en créant des animations « ma longue vie de déchets » animées par des services civiques.

Nous remercions tous ces participants qui ont œuvré pour rendre la nature et vos balades plus belles.



✓ Rendez-vous l'année prochaine pour la quatrième édition du grand nettoyage de printemps à l'alsacienne !

✓ Et surtout, ne jetez rien dans la nature ou au bord des routes, triez et déposez vos déchets dans les bacs dédiés.

LUMIERE SUR...

Insolite

Il fabrique une tour Eiffel pour que son fils aveugle puisse la « saisir »

Il a retranscrit en braille des chansons, des recettes de cuisine, des livres et conçu quantité de maquettes pour que son fils Sébastien, aveugle de naissance, puisse appréhender le monde. Cette fois, le Bernwillerois Maurice Hinderer a terminé une incroyable reproduction de la tour Eiffel.

Noël 2014. Maurice Hinderer reçoit de la part de son fils, Sébastien, un livre sur la tour Eiffel. Le mois suivant, l'habitant de Bernwiller dans le Sundgau démarre un grand projet : la reproduction à l'identique et à l'échelle 1/200^e du monument parisien. « Je souhaitais combattre ce double sort », retrace Maurice Hinderer, 70 ans. Une référence au grave accident domestique dont il a été victime dans les années 1980, le plaçant en état d'invalidité à 66 %, ainsi qu'au handicap de son fils unique, aveugle de naissance.



Le résultat de 4 000 heures de travail

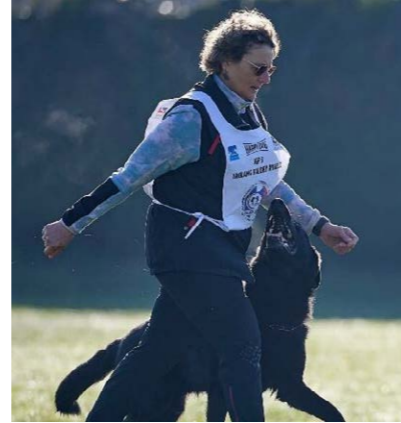
Sébastien Hinderer n'est pas du genre à user de termes fatalistes pour évoquer son parcours, préférant parler avec beaucoup d'humour « d'une certaine endurance à l'effort » pour mener son quotidien en toute autonomie à Paris. Une décennie après avoir offert le fameux ouvrage à son père, cet ingénieur de recherche en informatique a posé avec curiosité ses mains sur l'œuvre paternelle. Une dame de fer extrêmement soignée en bouleau balte contreplaqué. Un sacré bébé d'1,60 m pesant quatre kilos, né après 4 000 heures de travail. Des minuscules caméras installées sur ses quatre piliers à la forêt d'antennes de son sommet, la rigueur des détails est époustouflante !

« Lui donner la vue grâce au toucher »

« J'étais très surpris quand je l'ai découverte. J'avais déjà touché des miniatures, j'avais donc l'impression générale, mais je ne pouvais jamais vraiment comprendre pourquoi les gens en avaient tellement après cette tour ! », témoigne Sébastien Hinderer, 44 ans. Ajoutant : « Maintenant, j'ai saisi la complexité du truc ». À ses côtés, le minutieux bricoleur, ancien ajusteur chez Peugeot, sourit : « Lui donner la vue grâce au toucher, cela a toujours été mon but ».

Les Bernwillerois Angèle et Phalco en route pour les championnats du monde

Angèle Taglang et son chien Phalco porteront haut les couleurs de la France aux prochains championnats du monde IGP du berger allemand, qui se tiendront en Slovénie début octobre. Une qualification qui vient saluer des années de travail, de patience et de complicité.



En mars 2025, à l'issue des championnats de France IGP (*), Angèle Taglang et Phalco de la Cité des loups gris, son fidèle partenaire, ont appris leur qualification aux championnats du monde IGP du berger allemand.

Une sélection à laquelle le binôme originaire de Bernwiller ne s'attendait pas. Angèle explique : « Je pensais arrêter la carrière IGP de Phalco à l'issue des championnats de France avec pour objectif de me consacrer davantage à la discipline du pistage type FH. »

Le destin en a néanmoins décidé autrement, puisque la fin du parcours de Phalco et de son maître en IGP attendra les championnats du monde IGP du berger allemand qui se tiendront en Slovénie début octobre.

À l'issue de ce rendez-vous international, Angèle et son chien se consacreront à la discipline du pistage FH, discipline qu'ils affectionnent énormément, destinée à mettre en avant les qualités olfactives du chien. Elle leur a valu une belle 2^e place à la Coupe de France, une 3^e place aux championnats de France, sans oublier le titre de champions d'Alsace et tout cela, rien que pour l'année 2025.

« L'IGP se constitue de trois épreuves, le pistage FH, le mordant sportif et l'obéissance. Celles-ci sont exigeantes et sollicitent beaucoup les capacités physiques du chien. Phalco a aujourd'hui 6 ans, je souhaite donc le préserver en me concentrant sur le pistage FH avec lui et ce, dans l'objectif de représenter la France à de nouveaux championnats du monde », explique Angèle Taglang.

Une merveilleuse complicité

Au-delà des résultats, le parcours d'Angèle et Phalco vient saluer un travail de longue haleine depuis six ans et une merveilleuse complicité entre le chien et son maître. Grande compétitrice, Angèle a beaucoup appris grâce à l'observation, par ses propres moyens mais aussi au contact de son père qu'elle suivait depuis toute petite lors de compétitions canines. Aujourd'hui, elle continue de progresser au contact d'autres passionnés et en s'entraînant avec beaucoup d'assiduité.

Un entraînement quotidien et un message fort

En effet, Angèle et Phalco s'exercent plusieurs fois par semaine. Grande passionnée par le pistage FH et licenciée à Dannemarie, Angèle y a créé un groupe d'entraînement et partage ses connaissances avec d'autres conducteurs de chiens.

Par sa persévérance, Angèle Taglang, atteinte d'une maladie neuromusculaire, souhaite également passer un message fort et prouver au plus grand nombre « que la porte est ouverte à tout le monde ». Elle explique : « Je souhaite montrer à tous qu'il est possible de s'adonner à sa passion même lorsque l'on est porteur de handicap. Peut-être que cela donnera d'ailleurs envie à d'autres d'essayer. »

DNA du 20/06/2025

PLATEFORME DES DECHETS VERTS



RAPPEL DES JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

HIVER ❄️

Novembre à Mars

MERCREDI : 13h00 à 18h00

SAMEDI : 09h00 à 18h00

ÉTÉ ☀️

Avril à Octobre

LUNDI : 14h00 à 20h30

MERCREDI : 14h00 à 20h30

SAMEDI : 09h00 à 20h30

🚫 DECHETS ALIMENTAIRES INTERDITS

🌿 y compris les fruits et légumes et autres denrées alimentaires.

MERCI DE NE RIEN DEPOSER EN DEHORS DES CONTENEURS ET DE RAMASSER CE QUI PEUT TOMBER A COTÉ

PLATEFORME INTERDITE AUX PROFESSIONNELS

ACCUEIL DU MATIN DES ENFANTS 🧒



Pour les parents dont les horaires de travail sont incompatibles avec les horaires d'ouverture des écoles le matin, la commune de Bernwiller propose désormais un accueil anticipé des enfants scolarisés à Bernwiller le matin à partir de 7 h 00 jusqu'à l'ouverture des classes.

Inscriptions

L'accueil du matin concerne les enfants des maternelles et élémentaires de la commune de Bernwiller.

Les inscriptions ont lieu au secrétariat de la mairie, au 03.89.25.30.15 durant les horaires d'ouverture du standard téléphonique ou par email à mairie@bernwiller.fr.

Vous devez indiquer le jour et l'heure, les noms et prénoms de l'enfant, sa classe et les noms et prénoms de la personne à prévenir en cas d'urgence ainsi qu'un numéro de téléphone.

Le tarif est fixé forfaitairement à 1€50 par jour d'accueil et par enfant.

Aucun enfant n'est admis à l'accueil du matin sans y être préalablement inscrit.

Les parents doivent réserver les temps de présence de leurs enfants aux accueils du matin au plus tard la veille du jour J ouvré avant midi.

TOLERANCE ET CIVISME, LA BASE DES REGLES DU SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE.



La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, savoir-vivre ensemble c'est respecter les autres, il faut accepter les inconvénients inhérents à cette vie en société.

Les travaux de bricolage (perceuse, ponceuse, etc.) ou de jardinage (tondeuse, roto-fil, etc.) réalisés par des particuliers utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique causant une gêne pour le voisinage **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

**Du lundi au samedi
de 7h00 à 12h et de 13h à 19h00.**

L'utilisation de ces engins est interdite les dimanches et jours fériés.

Les travaux de chantiers publics par une entreprise ou par un particulier **sont interdits :**

- tous les jours de la semaine de 19h à 7h du matin.
- toute la journée des dimanches et jours fériés (à l'exception des interventions d'utilité publique en urgence : dépannages etc.)

Tapage nocturne : entre 22 heures et 7 heures du matin les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3e classe.

BIEN VIVRE AVEC LES ANIMAUX



Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics. Tout contrevenant est passible d'une contravention par timbre amende de 3e classe.

Nuisances sonores

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.



Nourrir des animaux

Déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics, cours ou autres parties d'immeuble pour y attirer les animaux errants (chats ou volatiles), est interdit lorsque cette pratique risque de gêner le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Un repas rafraîchissant pour les soirées estivales

Entrée : Salade d'avocat et de crevettes

Ingrédients :

- 1 avocat mûr
- 200 g de crevettes cuites et décortiquées
- 1 tomate
- 1/2 oignon rouge
- Jus d'un citron
- Sel et poivre
- Quelques feuilles de coriandre (facultatif)

Instructions :

- Couper l'avocat en dés.
- Couper la tomate et l'oignon en petits morceaux.
- Dans un bol, mélanger l'avocat, les crevettes, la tomate et l'oignon.
- Assaisonner avec le jus de citron, le sel, le poivre et la coriandre.
- Servir frais.



Plat principal : Poulet grillé aux herbes et légumes

Ingrédients :

- 4 blancs de poulet
- 2 courgettes
- 1 poivron rouge
- 1 poivron jaune
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 cuillère à soupe d'herbes de Provence
- Sel et poivre

Instructions :

- Préchauffer le gril à feu moyen.
- Couper les courgettes et les poivrons en morceaux.
- Dans un bol, mélanger les légumes avec une cuillère à soupe d'huile d'olive, les herbes de Provence, le sel et le poivre.
- Badigeonner les blancs de poulet avec le reste de l'huile et assaisonner avec du sel et du poivre.
- Griller les blancs de poulet environ 7 minutes de chaque côté, jusqu'à ce qu'ils soient bien cuits.

- Griller les légumes pendant environ 10 minutes, en les retournant régulièrement.
- Servir le poulet accompagné des légumes grillés.



Dessert : Tiramisu aux fruits rouges

Ingrédients :

- 250 g de mascarpone
- 3 œufs
- 100 g de sucre
- 1 barquette de fraises (ou fraises de bois)
- 1 barquette de framboises
- 1 barquette de myrtilles (ou mûres)
- 1 paquet de biscuits à la cuillère
- Jus d'orange (ou sirop de fruits rouges)

Instructions :

- Séparer les blancs des jaunes d'œufs.
- Fouetter les jaunes avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
- Ajouter le mascarpone et mélanger jusqu'à obtention d'une crème lisse.
- Monter les blancs en neige ferme et les incorporer délicatement à la crème.
- Dans un plat, disposer une couche de biscuits trempés dans le jus d'orange ou le sirop.
- Ajouter une couche de crème puis une couche de fruits rouges.
- Répéter l'opération jusqu'à épuisement des ingrédients, en terminant par une couche de crème.
- Réfrigérer pendant au moins 4 heures avant de servir.



Bon appétit et profitez de votre dîner d'été !

DIVERS

URGENCES

SAMU :
15



POMPIERS
18



EDF :
08 10 33 30 68



Gendarmerie de
DANNEMARIE :
03 89 25 04 09



DIVERS

MAIRIE :
03 89 25 30 15
mairie@bernwiller.fr



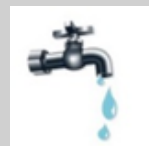
CCSAL :
03 89 07 24 24



Presbytère de
Balschwiller :
03 89 08 88 10



En cas de fuite d'eau :
Contacter le syndicat
d'eau
03 89 25 34 09



Commune Nouvelle de BERNWILLER

Arrondissement d'Altkirch



2 rue de l'École
Ammertzwiller
68210 BERNWILLER
Tél 03 89 25 30 15
mairie@bernwiller.fr

Heures d'ouverture au public :

LUNDI	09H00 à 11H30
MARDI	15H00 à 18H00
JEUDI	15H00 à 18H30
VENDREDI	09H00 à 11H30

Site internet de la commune : ammertzwiller-bernwiller.fr

Plan d'accès :

